

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

16/08/18

Dossier complet le :

16/08/18

N° d'enregistrement :

018-007076

1. Intitulé du projet

Projet de division de 4 lots en vue de construire 3 lots.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Médoc Investissement

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M DESCUDET (Médoc Investissement)

RCS / SIRET

4 7 7 7 1 0 2 2 2 0 0 0 1 9

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47a)	Division d'une parcelle en 4 lots en vue de construire 3 lots sur une superficie de 5 032m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Création de 4 lots en vue de construire 3 lots.
- Défrichement des parcelles section AH n°355 et 356.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de permettre la réalisation de 3 lots constructibles par l'intermédiaire d'une division foncière. Le projet a été conçu dans l'objectif de répondre à la demande de lots à usage d'habitations. Le projet de lotissement sera intégré à la zone UD du PLU de la commune de ARSAC.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La première phase de travaux :

Défrichement de la zone de projet divisée (réalisés acquéreurs des lots)

La deuxième phase de travaux :

Construction des logements sur les lots à bâtir et viabilisation des lots (réalisés par les futurs acquéreurs).

L'intégralité des réseaux et des accès au lots sera raccordé sur l'Avenue de Ligondras (avec ou sans servitude de réseaux) (réalisés par les futurs acquéreurs)..

Les eaux pluviales des surfaces imperméabilisées seront stockées et infiltrées sur les lots à l'aide de massifs drainants. (réalisés par les futurs acquéreurs).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les futures lots sont privatifs : la gestion sera confiée à chaque acquéreur de lot.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Déclaration Préalable
- Demande d'autorisation de défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Superficie du projet de division	5 032m ²
Surface moyenne d'un lot : 1263 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de ARSAC
Avenue de Ligondras
section : AH n°355 et 356

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 0° 4 0' 6 0" W Lat. 4 5° 0 0' 3 5" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Commune de Arzac
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est située dans le périmètre d'un PPRN approuvé (secteur Médoc SUD) en date du 24/10/05 aléa Inondation secteur Médoc Sud.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de ARSAC est située dans une ZRE : aquifère supérieur de référence Oligocène à l'Ouest de la Garonne (230)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Le site natura 2000 directive habitat (Marais du Haut Médoc - FR7200683) est situé à 1Km à l'Est du Site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet engendrera de nouveaux besoin en eau potable. ces besoins ne généreront pas la réalisation de nouveaux forages. Le réseau AEP existant présentera une capacité suffisante pour répondre à ces nouveaux besoins. Des récupérateurs d'eau de pluie pourront être utilisés pour l'arrosage des futurs lots.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de drainage superficielle et de prélèvement dans les eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le volume estimé en déblais et en décapage de terre végétale sera nul puisqu'il n'est pas envisagé de travaux voirie. Les travaux de construction engendreront des terrassements qui seront gérés par les acquéreurs des lots.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le volume estimé en remblais sera nul également au niveau de l'aménagement des voiries. Les acquéreurs des lots apporteront des remblais de terres végétales à régaler autour de leur constructions.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé au niveau de l'avenue de Ligondras sur commune de Arzac. La faune située au niveau du secteur d'aménagement sera dérangée uniquement durant la période de travaux. De plus, le secteur est une zone urbanisée, on peut noter également la présence d'un réseau viaire important (route Départementale RD 105E1). Ce secteur est en exploitation avec une activité humaine présente. On peut estimer que la faune présente dans le secteur sera dérangée ponctuellement et empruntera d'autre itinéraire.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- le projet ne peut pas avoir d'incidence car il est suffisamment éloigné du site Natura 2000 (Marais du Haut Médoc).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- le projet ne peut pas avoir d'incidence sur le site Natura 2000 (Marais du Haut Médoc - FR7200683) car il est suffisamment éloigné des futurs lots. (des parcelles de vignes et des chemins permettent de les séparer).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	les parcelles n'auront plus une vocation naturelle, elles seront changées au profit d'un espace urbain.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-Des déplacements de véhicules seront liés à la création de 3lots à bâtir.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	- Légère nuisance sonore pour le voisinage lors des travaux de terrassement (construction d'habitations). - Le site est à proximité d'habitations (secteur NORD, SUD et EST). - Il n'y aura pas de travaux de voirie.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Vibrations causées par les engins de chantiers lors de travaux de défrichage et des terrassements (logements).</p> <p>Il n'y aura pas de travaux de voirie.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>-Libération de matière en suspension (particules) dans l'air lors des déplacements d'engins de chantier en faible quantité. (terrassement des 3 logements)</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>- Les eaux pluviales des futures habitations seront stockées et infiltrées dans des massifs drainants ou tranchées drainantes.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>-le projet n'engendre pas d'impact car le rejet des eaux usées sera orienté vers un dispositif d'assainissement individuel à la parcelle. Ces dispositifs seront soumis à autorisation : les services d'assainissement attesteront de la conformité des ouvrages.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>- Le projet n'engendrera pas de production de déchets à l'exception des déblais. Ces déblais seront issus des sols en place.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet permettra la réalisation des 3 lots à bâtir, les parcelles ne seront plus à vocation agricole.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Sans Objet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Des mesures seront prises pour limiter l'impact sur l'environnement :

- Aménagement de dispositifs de stockage et d'infiltration des eaux pluviales à la parcelle. Ceci permettra de limiter les impacts sur les écoulements des eaux.
- Aménagement de récupérateur d'eau à la parcelle. (Objectif de Développement durable).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas la réalisation d'une évaluation environnementale car :

- le projet de division se trouve à proximité d'une zone urbaine et d'un réseau routier important (RD n°105E1).
- Le projet est situé dans la zone UD du PLU de la commune de la commune de ARSAC.
- Le projet objet de la demande d'examen au cas par cas est de faible importance (division de 4 lots en vue de construire 3lots).
- Le site objet du projet de division est situé dans une dent creuse au sein d'un hameau bâti.
- La végétation est composée essentiellement de chênes pédonculés.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Plan Parcellaire - Extrait du plan du PLU - Règlement du PLU - Zone UD - Plan d'état des lieux (DP 9) - Plan de division (DP 10) - Note Environnementale

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Lacanau

le, 13/08/2018

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

PARALLELE 45

Géomètres Experts Associés

PLAN DE SITUATION

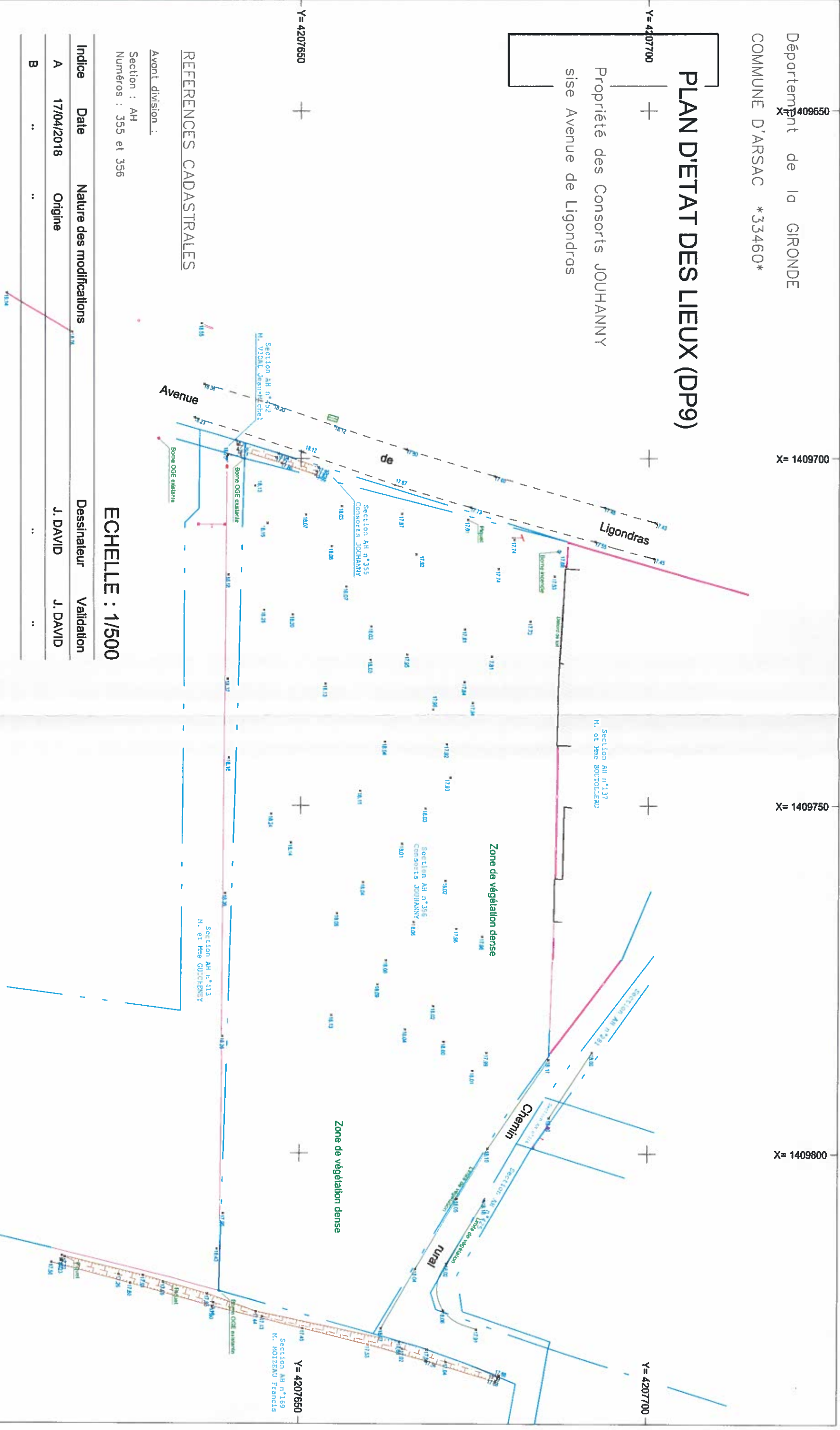


- Axes secondaires
- Axes principaux
- Commune
- Hydrographie

10 km

PLAN D'ETAT DES LIEUX (DP9)

Propriété des Consorts JOUHANNY
 sise Avenue de Ligondras



REFERENCES CADASTRALES

Avant division :
 Section : AH
 Numéros : 355 et 356

ECHELLE : 1/500

Indice	Date	Nature des modifications	Dessinateur	Validation
A	17/04/2018	Origine	J. DAVID	J. DAVID
B

PARALLELE 45

Société de Géomètres-Experts Associés
 65, Avenue de la Côte d'Argent
 33680 LACANAU
 TEL: 05.56.03.50.99
 FAX: 05.56.03.57.41

PLAN ETABLI

A : LACANAU
 DOSSIER : 171123
 FICHER : 171123.dwg

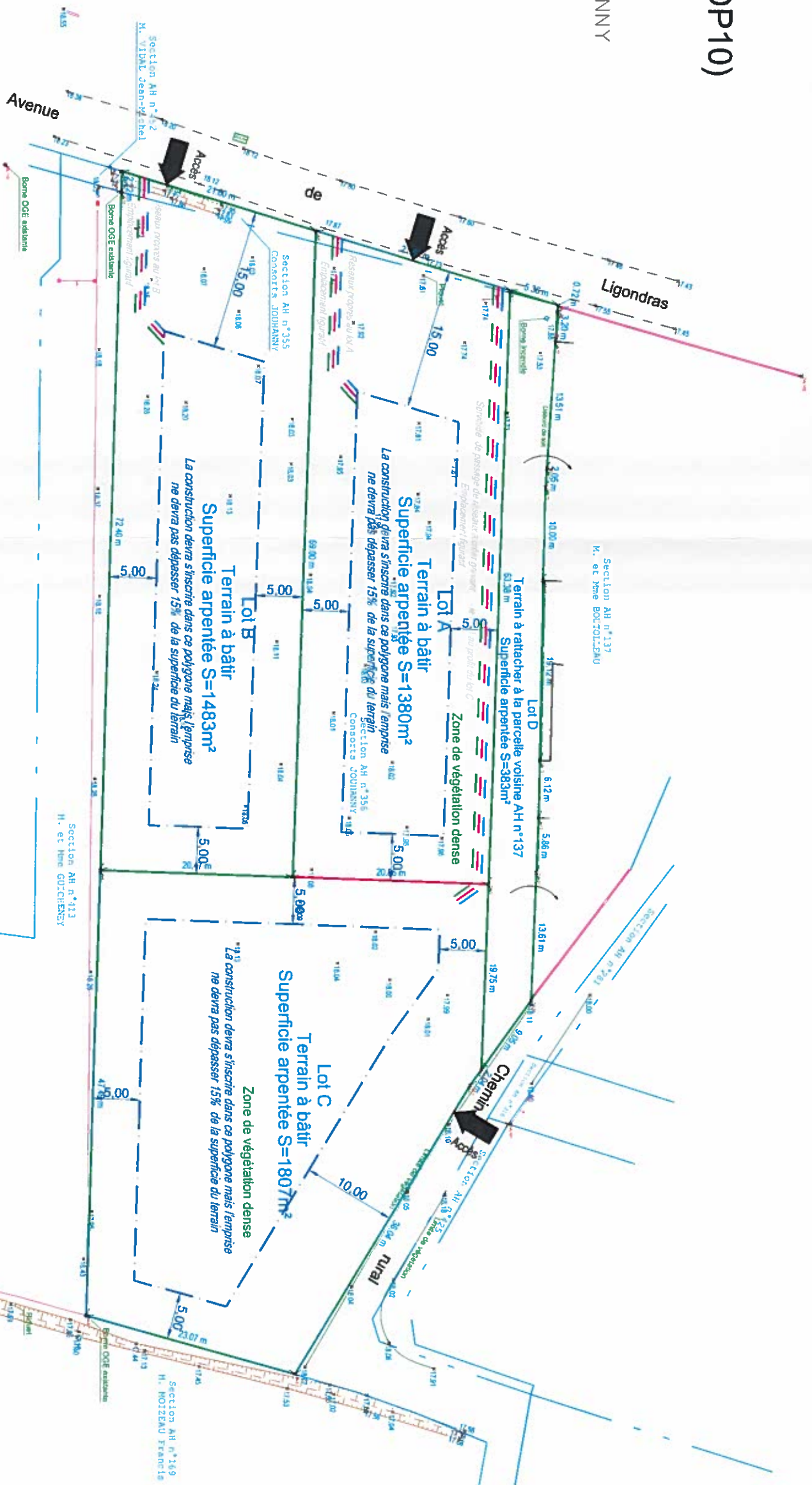
NOTA : Levé effectué au vu des signes de possession le 21/03/2018 et le 04/04/2018.

Le système de coordonnées planimétriques est rattaché au système Lambert 93 zone CC45 (réseau TER89).
 Le système de coordonnées altimétriques est rattaché au NGF-IGN69 (réseau Teria).
 Le périmètre n'a pas fait l'objet d'un bornage contradictoire. Les cotes périmétriques et les superficies ne sont pas garanties.

Application cadastrale graphique
 Point de niveau

PLAN DE DIVISION (DP10)

Propriété des Consorts JOUHANNY
 sise Avenue de Ligondras



REFERENCES CADASTRALES

Avant division :
 Section : AH
 Numéros : 355 et 356

ECHELLE : 1/500

Indice	Date	Nature des modifications	Dessinateur	Validation
A	17/04/2018	Origine	J. DAVID	J. DAVID
B	16/05/2018	Complément avec les polygones d'emprise	J. DAVID	J. DAVID

PARALLELES 45
 Société de Géomètres-Experts Associés
 65, Avenue de la Côte d'Argent
 33680 LACANAU
 TEL: 05.56.03.50.99
 FAX: 05.56.03.57.41

PLAN ETABLI
 A : LACANAU
 DOSSIER : 171123
 FICHER : 171123.dwg

NOTA : Levé effectué au vu des signes de possession le 21/03/2018 et le 04/04/2018.

Le système de coordonnées planimétriques est rattaché au système Lambert 93 zone CC45 (réseau TER89-ellipsoïde).
 Le système de coordonnées altimétriques est rattaché au NGF-IGN69 (réseau Terio).
 Le périmètre n'a pas fait l'objet d'un bornage contradictoire. Les cotes périmétriques et les superficies ne sont pas garanties.

- Limite divisoire projetée
- Point de niveau

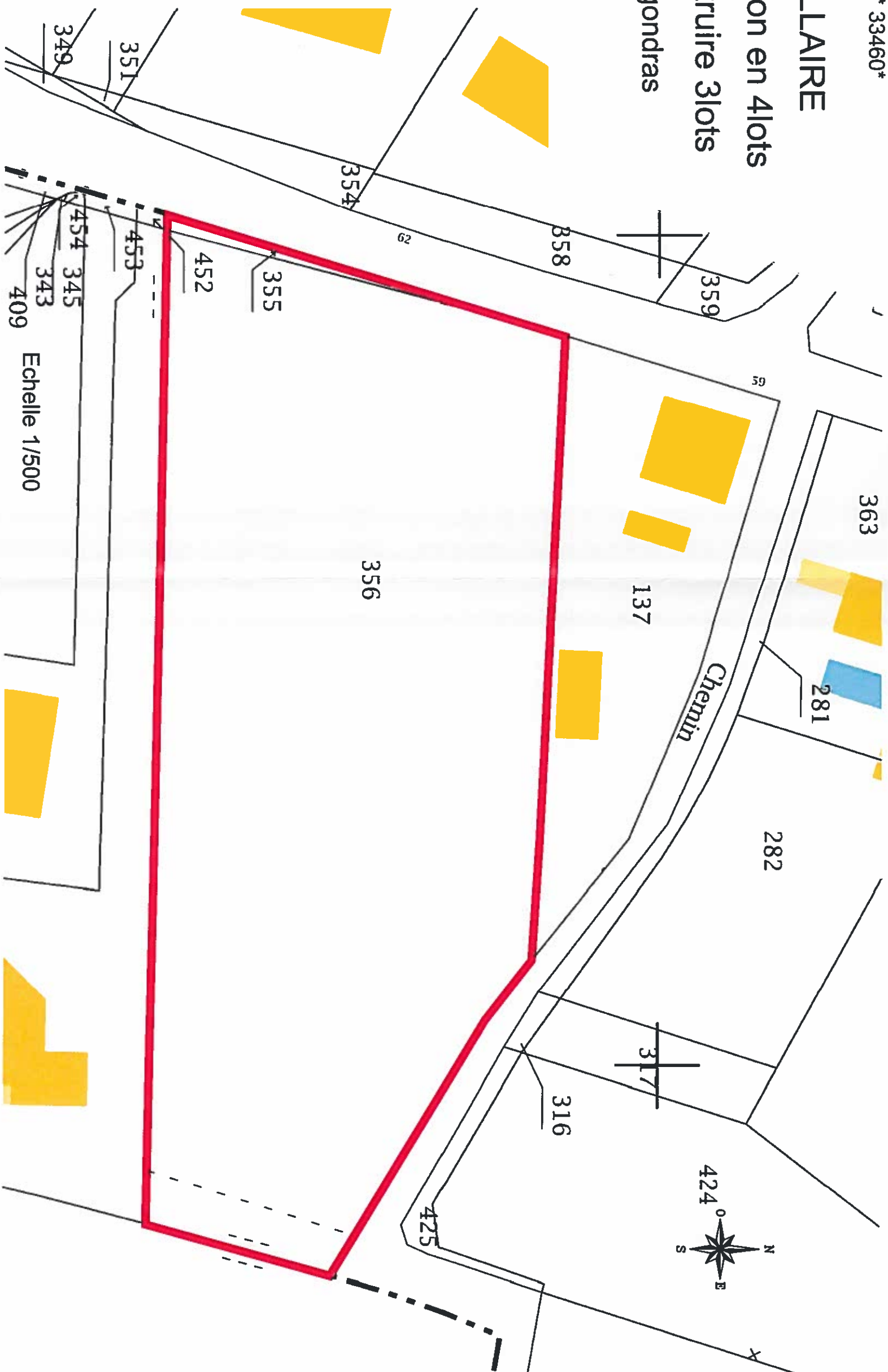
Département de la GIRONDE

COMMUNE D'ARSAC * 33460*

PLAN PARCELLAIRE

Projet de division en 4lots en vue de construire 3lots

Sis Avenue de Ligondras



PARALLELE 45

PLAN ETABLI

Société de Géomètres-Experts Associés

A : LACANAU

65, Avenue de la Côte d'Argent

13/08/2018

33680 LACANAU

TEL: 05.56.03.50.99

FAX: 05.56.03.57.41

DOSSIER : 170512

FICHER : Plan Parcellaire.dwg

Nota : document dressé à partir de l'extrait cadastral

PARALLELE 45

Géomètres-Experts Associés

Département de la GIRONDE
COMMUNE D'ARSAC * 33460*

Vue Aérienne Projet de division en 4lots en vue de construire 3lots Sis Avenue de Ligondras



Echelle : sans

PARALLELE45
Société de Géomètres-Experts Associés
35, Avenue de la Côte d'Argent
33680 LACANAU

PARALLELE 45
33680 LACANAU
TEL: 05.56.03.50.99
FAX: 05.56.03.57.41
Géomètres-Experts Associés

PLAN ETABLI
A : LACANAU
13/08/2018

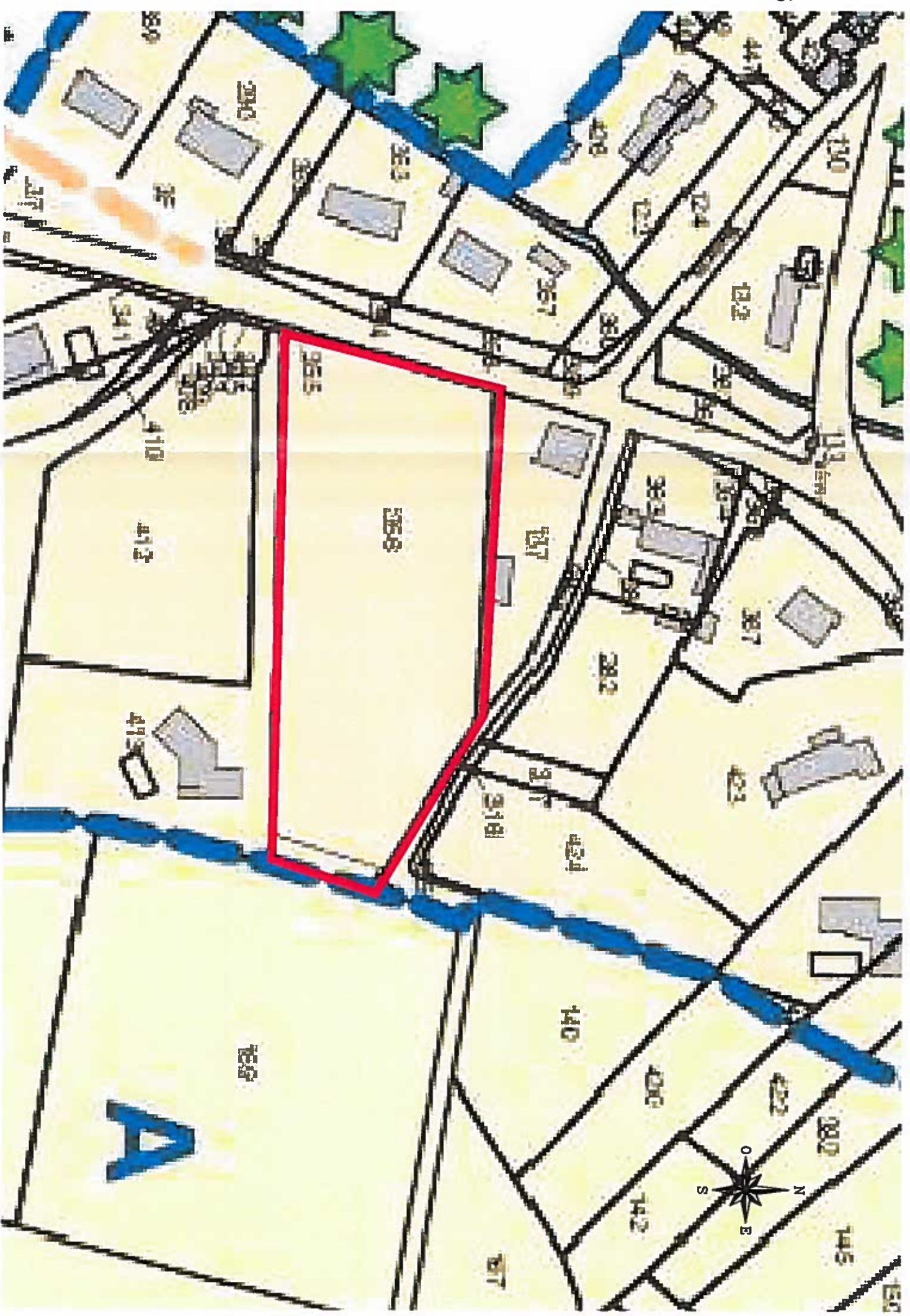
DOSSIER : 170512
FICHER : Plan Parcellaire.dwg

Nota : document dressé à partir d'un extrait Géoportail (commune d'Arsac)

Département de la GIRONDE

COMMUNE D'ARSAC * 33460*

Extrait du PLU Projet de division en 4lots en vue de construire 3lots Sis Avenue de Ligondras



Echelle 1/1000

PARALLELE 45

Société de Géomètres-Experts Associés

PARALLELE45

35, Avenue de la Côte d'Argent

33680 LACANAU

TEL: 05.56.03.50.99

FAX: 05.56.03.57.41

PLAN ETABLI

A : LACANAU

13/08/2018

DOSSIER : 170512

FICHER : Plan Parcellaire.dwg

Nota : document dressé à partir d'un extrait du plan du PLU (commune d'Arsac)

Photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement proche



Photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement lointain



Photo n°1

Division en 4lots



Photo n°2

Division en 4lots